

**DÉBAT CITOYEN**  
**de SAINT GERMAIN DU PLAIN**  
le 09 mars 2019.

Fréquentation : 16 participants.  
1 table commune.

**ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DES SERVICES PUBLICS :**

Organisation de l'État :

- Réduction du nombre de ministère et donc des hauts fonctionnaires qui y sont employés.
- Réduction des strates territoriales.
- Clarification des compétences.
- Débat très partagé sur l'organisation communale avec l'idée de regroupement sans disparition (exemple de l'Italie).

Contrôle :

- Donner un pouvoir coercitif à la Cour des Comptes (pas unanime).
- Renforcer le contrôle des dépenses de l'État.
- Création d'une commission d'évaluation indépendante pour l'évaluation des politiques publiques.

Santé :

- Maîtriser l'implantation des praticiens de santé sur le territoire (partage entre l'incitation et la coercition).
- Informer les assurés sociaux sur les coûts réels de leur consommation.

**FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES :**

- Demande de stabilité et de non rétroactivité des règles fiscales.
- Enseignement du fonctionnement de l'État et de l'économie tout au long de la scolarité.
- Formation citoyenne des jeunes à l'occasion du mois de service civil obligatoire.

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE :**

Éducation :

- Renforcer la formation des jeunes au sein de l'Éducation Nationale.
- Pour tous : Éducation à la consommation responsable. Consommer moins / Consommer mieux.

Déchets :

- Uniformiser les processus de gestion des déchets (mêmes règles de tri, centralisation et automatisation du traitement, ...)
- Travailler sur la réduction du volume des déchets.
- Favoriser l'éco-conception des produits.

Autres :

- Préférer les politiques incitatives aux dispositions punitives.
- Encourager le co-voiturage avec la mobilisation de tous les partenaires, notamment, les entreprises.

## **DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ :**

### Élections :

- Vote obligatoire (pas unanime).
- Prise en compte du vote blanc.
- Mandat présidentiel de 6 ans avec élection des députés pour 6 ans mais avec renouvellement de la moitié d'entre eux au bout de 3 ans.

### Démocratie :

- Participation des corps intermédiaires aux décisions (associations, syndicats, CESE, ...).
- Possibilité de Référendum d'Initiative Citoyenne sur toute question au niveau municipal et départemental. (Pas sur les personnes).